

TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DES NOUVELLES EXPLOITATIONS AGRICOLES OASIENNES DE LA ZONE DE HASSI BEN ABDELLAH (OUARGLA)

Boualem BOUAMMAR & Brahim BEKHTI
Université Kasdi Merbah, Ouargla - Algérie

Résumé : Cette étude retrace les trajectoires d'évolution des nouvelles exploitations de la mise en valeur agricole dans la zone de Hassi Ben Abdellah sur une période de plus de deux décennies. Elle s'appuie sur une étude faite sur les mêmes exploitations en 1998 et consiste à les revisiter pour saisir les changements qui se sont opérés.

Les exploitations céréalières ont soit disparu, soit subi des transformations radicales dans leurs systèmes de culture. C'est finalement le système phoenicicole qui a le plus résisté aux changements de l'environnement économique des exploitations de mise en valeur agricole. Les changements qui se produisent sont conjoncturels ; ils sont soit le fruit de la politique interventionniste soit le fruit d'opportunités favorables qu'offre le marché. La durabilité est surtout observée pour le palmier dattier qui reste le pilier de la nouvelle exploitation agricole oasienne.

Mots clé : trajectoires d'évolution, mise en valeur agricole, nouvelle exploitation agricole oasienne, typologie, phoeniciculture.

1. INTRODUCTION :

Depuis environ deux décennies, un vaste programme de mise en valeur agricole a été mis en œuvre dans les régions sahariennes et a permis la mise en place de nouvelles exploitations oasiennes. Dans la région de Ouargla, et particulièrement dans la zone de Hassi Ben Abdellah, qui est considérée comme zone importante d'extension des superficies agricoles, les exploitations agricoles et les systèmes de production mises en place ont subi des mutations importantes qu'il est impératif d'analyser pour une intervention efficace des pouvoirs publics sur le milieu agricole.

La présente étude retrace les trajectoires d'évolution des nouvelles exploitations de la mise en valeur agricole dans la zone de Hassi Ben Abdellah sur une période de plus de deux décennies. Elle a pour but de vérifier les perspectives d'évolution élaborées dans le cadre d'une autre étude qui a été faite en 1998 selon la méthode de (Perrot, 1995). Ce travail étudie aussi la dynamique des systèmes de production dans la zone. Sa finalité est d'identifier les systèmes de production durables et les systèmes de cultures qui sont « conjoncturels » et qui sont soit le résultat d'une intervention volontariste des pouvoirs publics soit le fait d'une attractivité conjoncturelle par le marché.

2. Méthodologie :

Nous essayerons de reprendre les travaux entrepris en 1998 (Bouammar, 2002), sur les trajectoires d'évolution des exploitations agricoles de la zone et sur les effets des changements de leur environnement économique pour identifier les principaux bouleversements qui se sont produits une décennie après. Il s'agit en somme de dresser une nouvelle typologie pour identifier les nouveaux systèmes de production mis en place, les systèmes qui ont totalement changé et ceux qui n'ont subi que de faibles aménagements.

La méthode consiste revisiter les exploitations enquêtées en 1998 en reprenant les guides d'enquêtes utilisés en les actualisant et en introduisant les données récentes tout en identifiant les principaux changements et orientations des systèmes de production. Il s'agit donc de mettre en évidence les changements dont ces exploitations ont été l'objet tout en analysant les éléments déterminants de ces changements. Un deuxième travail consiste à enquêter au niveau de tous les périmètres de la zone de mise en valeur et de saisir un autre niveau de cette dynamique qui est celui de toute la zone et d'identifier aussi les nouvelles exploitations mises en place depuis la dernière décennie.

3. Résultats et discussions.

3.1. Les transformations des systèmes de production :

Dans la commune de Hassi Ben Abdellah le nombre de pivots opérationnels dans la zone durant l'année 1997/1998 était de 15 sur 37 pivots (soit 40% environ) et de 11 pivots sur 37 en 1998/1999 (soit 30%). Ceci indique que, d'une manière générale, il y a eu déjà régression de la céréaliculture, et que d'autre part on assistait à une réorientation plus radicale des systèmes de culture dans les exploitations céréalières. Cette tendance a été confirmée en 2008 dans la mesure où nous avons noté uniquement deux pivots fonctionnels, qui sont utilisés pour des cultures fourragères. Les exploitations agricoles qui étaient de type céréalier ont toutes connu des transformations radicales dans les systèmes de cultures dans le sens où elles ne pratiquent plus la céréaliculture, et ont évolué soit vers le système phoenicicole, soit elles ont été purement abandonnées.

La céréaliculture qui était pratiquée sur environ 11 exploitations au début de cette décennie a disparue. Même l'exploitation agricole de l'ERAD qui est une entreprise publique qui a vocation de promouvoir cette culture a cessé de la pratiquer. En 1998, en empruntant la méthode de (Capillon & Manichon, 1991), nous avons identifié trois types d'exploitations céréalières et trois types d'exploitations phoenicicoles.

Les premières observations nous font tirer les enseignements suivants :

- Le type céréalier C1 (uniquement la céréaliculture sous pivot) a complètement disparu.
- Le type C2 et C3 qui associent la phoeniciculture et d'autres spéculations ont réorienté leurs systèmes de cultures vers le système phoenicicole P1 dont la superficie est supérieure à 2 hectares.
- Le type P2 et P1 ont connu des transformations plus ou moins notables qui vont de l'augmentation des superficies (par rachat ou location) à l'abandon de l'exploitation. Mais la plupart des exploitations ont connu une stagnation avec des modifications au niveau des cultures intercalaires.

Typologie des exploitations élaborée en 1998

Type	Caractéristiques principales
C1	Superficie céréalière supérieure à 30 hectares -Effectif animal supérieur à 40 têtes- Superficie mise en valeur supérieure à 50 hectares- Pratique de cultures maraîchères et fourragères
C2	Superficie céréales supérieure à 30 ha- Superficie du palmier dattier supérieure à 5 ha- Superficie attribuée supérieure à 50 ha- Réside hors zone
C3	Superficie céréalière comprise entre 16 et 30 ha- Superficie phoenicicole inférieure à 5 ha- Superficie mise en valeur 18 et 35 ha- Ne pratique pas d'élevage
P1	Superficie mise en valeur supérieure à 2 hectares - Pratique de maraîchage ou de cultures fourragères- Utilisation de main d'œuvre permanente
P2	Superficie du palmier dattier ≤ à 2 hectares - utilisation de la main d'œuvre familiale uniquement - Pas d'autres activités
P3	Superficie phoenicicole inférieure ≤ 2 hectares - Pratique de l'élevage (effectif ovin et caprin supérieur à 10 têtes)- Pratique de cultures fourragères

La tendance générale d'évolution des exploitations phoenicicoles est caractérisée par une stabilité. Toutefois certaines évolutions remarquables sont observées dans les différents groupes identifiés dans la typologie élaborée.

Dans le type P1, on observe une tendance à une augmentation des superficies du palmier dattier. La superficie a donc été progressivement plantée car les exploitants qui ont connu cette évolution ne disposent pas de revenus extra agricoles. Cette extension de la superficie mise en valeur se traduit par une grande utilisation de la main d'œuvre saisonnière et ou permanente.

Dans le groupe P2, on observe une stabilité des exploitations. C'est le même système de production qui est reproduit. Cette situation serait due au manque d'alternatives d'évolution vers d'autres types. D'une part, l'évolution vers le type P1 n'est pas possible au vu du manque de disponibilités en terres (superficie attribuée limitée à 1 ha) pour réaliser une extension. D'autre part, une évolution vers le type P3 exige des capitaux pour acquérir un cheptel animal et exige que l'exploitant réside dans l'exploitation pour assurer la conduite de l'élevage ou fasse recours à une main d'œuvre permanente pour cela.

C'est dans le type P2 que les exploitations ont le plus stagné. Cette stagnation est due au manque de ressources financières des exploitants. Les choix plus variés qu'offrent les cultures maraîchères, relativement à l'élevage caprin et ovin, constituent une autre raison de cette stagnation.

Dans le groupe P3, on observe une stabilité chez certaines exploitations et une tendance à une légère augmentation du cheptel animal (ovin essentiellement). Cette tendance reste limitée en raison du fait de l'absence de ressources financières. Une sensible évolution est aussi remarquée et se traduit par le passage vers une palmeraie à trois étages ; palmier dattier, arboriculture et cultures herbacées.

Un autre fait remarquable à signaler est l'abandon des exploitations de mise en valeur qui est présent aussi bien au niveau des grandes exploitations qu'au niveau des petites exploitations même si les raisons de cet abandon ne sont pas tout à fait les mêmes. Ainsi sur environ 38 périmètres délimités et identifiés, 9 environ ont été abandonnés. Certains attributaires qui rentrent dans le cadre de la concession où les « bénéficiaires » ne sont pas pleinement propriétaires ont été expropriés.

Il ne subsiste que trois types d'exploitation où le système de cultures dominant est sans conteste le système phoenicicole qui présente des variantes : palmier dattier seul – palmier dattier avec arbres fruitiers (et là nous enregistrons une tendance vers une introduction massive de l'olivier) – palmier dattier avec cultures maraîchères.

Nous avons essayé de vérifier les principales tendances observées dans la zone en 1998 suite aux différents changements de l'environnement économique qui se sont produits depuis 1994 et qui se sont traduits par une libéralisation des prix des intrants agricoles (plus exactement leur cherté) .

i. Augmentation des superficies phoenicicoles : Cette tendance était guidée par des raisons de diversification du système de culture. Elle est en grande partie le résultat d'un constat d'échec du système céréalier. La relative réussite et la durabilité de la culture du palmier dattier, qui reste la culture la plus maîtrisée sur le plan conduite, sont d'autres raisons de cette extension. Elle est encore plus marquée dans la mesure où les plantations sont actuellement en pleine production et procurent aux agriculteurs des revenus assez conséquents qui leur permettent une extension relative de leur exploitation. Cette extension est aussi valable chez les agriculteurs qui ont une source de revenus (en général ce sont des entrepreneurs) et qui réinjectent une partie de leurs revenus dans l'extension des surfaces cultivées ou en rachetant d'autres exploitations. Un frein non négligeable s'oppose toutefois à cette tendance ; c'est celui de l'insuffisance de l'eau.

ii .Diminution du cheptel animal : Cette tendance serait le résultat d'un échec de l'introduction de l'élevage bovin. Toutefois, une diminution du cheptel peut être conjoncturelle et motivée par un besoin de financement et par conséquent la vente du cheptel peut être motivée par un besoin de disponibilités financières particulièrement chez les exploitations qui procèdent à une extension. La taille du cheptel animal reste encore en deçà des potentialités des exploitations car les agriculteurs préfèrent prendre moins de risques puisqu'ils ne maîtrisent pas encore l'élevage bovin.

iii. Augmentation du cheptel animal et augmentation des superficies céréalieres : La valorisation de la paille passe par la pratique de l'élevage au vu de l'éloignement du marché potentiel pour la vente de ce produit. Cette tentative de valorisation est surtout présente chez les céréaliculteurs d'origine éleveurs. Dans les premiers temps on incendiait la paille qui subsistait après la moisson. Cette tendance est aujourd'hui présente chez les agriculteurs qui possèdent encore des pivots et qui ont substitué les céréales par les cultures fourragères qui sont destinées à la vente dans d'autres régions.

iv. Diminution des superficies céréalières : Cette diminution est le résultat de la baisse considérable des rendements des céréales et d'une augmentation importante des prix des intrants. Même si la superficie consacrée aux céréales n'a pas fait l'objet d'une substitution par d'autres cultures (sauf et rarement par les fourrages). L'existence du pivot prédestine la parcelle à une utilisation pour des cultures extensives.

3.2. Les éléments déterminants de la dynamique des systèmes de production.

Les changements intervenus au niveau des systèmes de culture sont soit le résultat de contraintes importantes qui poussent l'agriculteur à réorienter ses choix, soit le produit de la politique des pouvoirs publics par le biais de subventions ou par leur désengagement pour certaines cultures.

La principale contrainte chez les agriculteurs reste la cherté de l'électricité (ou les charges d'exhaure de l'eau), qui justifie chez certains agriculteurs l'abandon. D'ailleurs au niveau d'une exploitation assez dynamique de surcroît, nous avons noté l'abandon d'une partie de l'exploitation et la non exploitation d'un forage (parmi deux) en raison de la facture élevée de l'électricité. Mais même au niveau des périmètres où on exploite l'albien (source artésienne où il n'y a pas de charges d'exhaure), nous avons enregistré de nombreux cas d'abandons. Ce qui nous laisse penser que les raisons de l'abandon sont aussi nombreuses que la diversité des cas observés.

Les changements intervenus sur l'environnement économique des exploitations agricoles que l'on a observés après 1994 (Bouammar, 2000), et qui se sont traduits par une libéralisation des prix des intrants et qui se sont surtout matérialisés par une dégradation de la rentabilité financière des céréales, se sont davantage accentués par une autre hausse non négligeable des prix des intrants. Dans ce sens on devine mal comment atteindre un seuil minimum de rentabilité qui (était de 24 à 26 q à l'hectare en 1994 et de 30 à 35 q en 1998) avec des charges d'électricité ; des engrais, des herbicides et autres produits phytosanitaires qui ont connu une nouvelle flambée, alors que les prix à la production n'ont que sensiblement augmenté ces dernières années. A titre d'exemple, l'agriculteur débourse pour environ 90 000 DA/ hectare, rien que pour un traitement des mauvaises herbes (l'équivalent du prix de toute sa production). En finalité, l'arrêt de la production des céréales est le résultat logique d'une hausse effrénée des prix des intrants et d'un désengagement des pouvoirs publics qui ont pourtant mis en place une politique de soutien au début de cette opération et « maintenaient sous perfusion » un système de culture nouvellement introduit et qui a suscité des doutes quant à sa pérennité. Avec la nouvelle conjoncture internationale où les prix des produits agricoles ont connu une hausse considérable, particulièrement le blé qui frôle les 1000 dollars la tonne, et avec une plus grande insertion de l'économie nationale dans le marché mondial ; il serait peut être judicieux de réfléchir sur un éventuel regain d'intérêt aux cultures céréalières sous -pivot qui pourraient devenir rentable avec une vérité des prix et une politique d'appui à la production plus efficace.

Il semble que les modèles de pivots élaborés ne correspondent ni aux exigences du système céréalier ni à d'autres types de cultures extensives. En effet, les agriculteurs n'ont pas totalement rejeté le principe d'irrigation par pivot mais ont innové en redimensionnant le matériel et en mettant au point des pivots de petites dimensions et destinés à de petites parcelles plus maîtrisables et qui ne nécessitent pas beaucoup d'énergie.

Ceci démontre que le modèle grande exploitation et tous les systèmes techniques qui lui sont inhérents, ne correspondent pas aux aspirations des agriculteurs qui procèdent souvent à des essais sur certaines cultures mais avec le minimum de risques. Ils préfèrent mettre en valeur une superficie qui correspond aux moyens matériels, financiers et humains dont ils disposent, mais aussi disposer d'une « réserve foncière » pour faire une extension par la suite.

Pour les cultures rentières, palmier dattier et autres arbres fruitiers (particulièrement l'olivier qui est en train de connaître un essor important grâce au programme de subventions), la nécessité ou l'exigence est dictée par le fait que ce soit une culture séculaire bien maîtrisée techniquement et une source de rente non négligeable ne nécessitant que très peu d'intrants (du fumier et une irrigation ou coût de l'eau uniquement parfois).

Les cultures dites spéculatives que nous avons rencontrés sont : le melon, pastèques, courgette, concombre, piments, poivron, tomate et aubergine,... Elles sont encouragées par le facteur « primeur » ou d'avant saison et sont vendues à des prix intéressants ; comme elles peuvent faire facilement l'objet d'une substitution importante, mais elles ne connaissent pas pour l'instant une extension notable. Ces cultures sont toujours associées au palmier dattier.

En outre, on assiste à des transactions foncières dans ce type d'exploitations, ce qui suppose que l'on assisterait à un remodelage du foncier dans cette région et à l'émergence d'exploitations de plus grande taille. Les exploitants phoenicicoles enquêtés qui ont acquis leurs exploitations dans le cadre de la loi portant accession à la propriété foncière, possèdent pratiquement tous des actes de propriétés. On a constaté par ailleurs, que cinq agriculteurs ont procédé à l'achat de leurs exploitations (ou plantations à un prix moyen estimé à environ 200 000 DA l'hectare) auprès d'autres agriculteurs. L'octroi des actes de propriétés contribue à lever les obstacles à la concentration foncière. Il est subordonné à une mise en valeur des terres effective constatée par les services de l'agriculture. Ceci est valable pour les exploitations issues de la loi portant accession à la propriété foncière agricole de 1983, mais pour les nouvelles exploitations qui sont nées dans le cadre de programmes de la concession agricole, une extension ne peut se faire qu'avec une location (illicite d'ailleurs) des exploitations riveraines.

Le profil des candidats à la mise en valeur est variable. La catégorie « entrepreneur » est la plus marquante dans les grands périmètres. Là on observe, une injection de capitaux provenant d'autres activités vers la sphère de production agricole. Mais un autre fait notable, est que cette catégorie a le plus bénéficié de programmes de soutien à la production et saisit les opportunités qui se posent pour « attirer » les investissements publics.

La mise en valeur par petits lots est freinée surtout par la contrainte de l'éloignement et par le manque de moyens dont disposent les petits agriculteurs qui, en général, exercent d'autres fonctions. Ainsi, on assiste à une location de l'exploitation, principalement chez celle qui dispose d'eau suffisante et de serres (cultures spéculatives).

Conclusion :

En définitive et contrairement aux exploitations céréalières, les exploitations phoenicicoles dans leur majorité ont connu une stabilité remarquable des systèmes de culture. Ce qui suppose que le palmier dattier reste le pilier même de l'oasis tant sur le plan écologique que sur le plan économique.

Globalement, la stabilité du système de production phoenicicole et l'extension des superficies phoenicicoles chez les exploitations céréalières conjuguée à une diminution des superficies céréalières, sont autant d'éléments qui indiquent que le système de production phoenicicole est plus rentable et plus durable. La dynamique d'évolution du système de production céréalière en général témoigne de sa régression et à long terme de sa substitution par d'autres systèmes.

Les choix et les orientations des agriculteurs sont dictés d'une part par le marché et par l'environnement économique et d'autre part par les objectifs des programmes de développement agricole qui conditionnent la production par les aides directes et les subventions faisant ainsi de l'agriculteur un « bénéficiaire » conjoncturel qui réoriente sa production dès que les pouvoirs publics offrent une opportunité pour des aides directes ou indirectes ou que la nécessité du marché se fait sentir.

Les choix opérés par les pouvoirs publics dans le cadre des différents programmes de mise en valeur se sont avérés en inadéquation avec les objectifs des agriculteurs. Les modèles d'exploitation que l'on voulait promouvoir au gré d'objectifs stratégiques instables ont connu un échec relatif que même les actions conjoncturelles et souvent irréflechies n'ont pu corriger. C'est ainsi que pour le court terme, les agriculteurs « adhèrent » aux différents programmes pour bénéficier d'investissements publics importants (forages, électrification, pistes et autres aménagements et aides directes ou indirectes), mais tracent des stratégies à

moyen et long terme qui diffèrent de celles des pouvoirs publics mais correspondent parfaitement à leurs situations et exigences.

Ce travail met évidence l'exigence de l'installation d'un observatoire des exploitations agricoles pour rendre plus efficace les interventions sur le milieu agricole et pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs.

Références bibliographiques :

BOUAMMAR B, 2000. *Les effets des changements de l'environnement économique et leurs impacts sur la rentabilité économique et financière des nouvelles exploitations agricoles oasiennes phœnicicoles et céréalières et sur leur devenir : cas de la région de Ouargla*. Thèse de Magister. INA Alger.

BOUAMMAR B, Octobre 2002. « Les trajectoires d'évolution des nouvelles exploitations agricoles phœnicicoles et céréalières dans la région de Ouargla ». *Communication orale au séminaire international sur « Le développement de l'agriculture saharienne comme alternative aux ressources épuisables » Biskra*.

CAPILLON A. MANICHON H., 1991. *Guide d'étude de l'exploitation agricole à l'usage des agronomes*. INA, Paris Grignon.

PERROT C. – PIERRET P.- LANDAIS E., 1995 « *L'analyse des trajectoires des exploitations agricoles, une méthode pour actualiser les modèles typologiques et étudier l'évolution de l'agriculture locale* ». In *Economie rurale* N° 228, juillet août 1995. pp 35-47. Paris